

ANNEXE

Compte	Observation
41100	Nécessite un tableau extra-comptable pour connaître la situation de chaque locataire (se reporter au document joint)
445510	1.000 € à solder inutile de reporter d'année en année (à passer en charges exceptionnelles sur exercice antérieur)
445660	Prévoir de fournir le tableau justifiant le calcul de la déduction de TVA au prorata des revenus perçus pour les années antérieures TVA sur facture Shurgard de 01/09 ne figure pas au compte TVA sur charges FONCIA non déduites (au moins sur 2008 et 2007 avec antériorité à vérifier)
504000	Rachat du 13/01 comptabilisé sans dégager la plus-value de cession (compte 767xxx non mouvementé) ; la comptabilisation par « quantité » ne permet pas de connaître la valorisation (au prix d'achat) du portefeuille.
613200	Facture Shurgard à comptabiliser en HT et non TTC
624000	A ré-imputer sur compte 626000